

Comment répondre à un appel à propositions de la Commission en matière de coopération extérieure ?

Dolores Domínguez Pérez

EuropeAid Cooperation, Unité G7
Ressources - Questions financières et contractuelles et affaires juridiques



EuropeAid

Sommaire

- Mise en œuvre: qui fait quoi?
- Qu'est-ce que c'est une subvention?
- Règles de bases
- Procédure d'attribution
- Publicité
- Evaluation et Contractualisation

EuropeAid

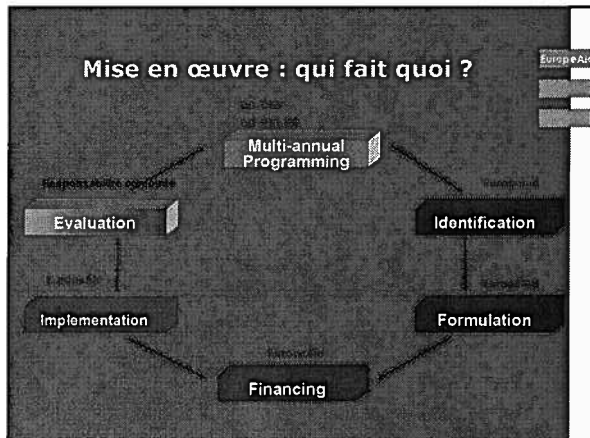
Mise en œuvre : qui fait quoi ?

Les institutions

Commission Européenne

- DG DEV
- DG RELEX
- DG ELARG
- EuropeAid, office de coopération
- ECHO, office humanitaire

EuropeAid





Outils de gestion

- Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures (PRAG):
http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical_guide/index_fr.htm
- Enregistrement en ligne des demandeurs de subvention (PADOR):
http://ec.europa.eu/europeaid/work/online-services/pador/index_fr.htm

Qu'est-ce qu'une subvention ?

Europe AIC

Définition

- Paiement de nature non commerciale
- Financement:
 - d'une action destinée à promouvoir la réalisation d'un objectif s'inscrivant dans le cadre d'une politique de l'UE (ou de l'accord ACP-CE, ou Décision PTOM)
 - le fonctionnement d'un organisme

Point 6.1.1

Qu'est-ce qu'une subvention ?

Europe AIC

Comparaison avec un marché

Marché (contrats)		Subvention
Acquisition services/fournitures /travaux	Objet	-Action proposée par bénéficiaire potentiel, - mise en œuvre d'une politique UE, - Fonctionnement d'un organisme
Autorité Contractante	Propriétaire résultats	Bénéficiaire de la Subvention
100%	Contribution Financière	-Cofinancement du bénéficiaire (% du coût total éligible) - Remboursement des coûts réels éligibles encourus
Appels d'offres	Procédure	Appels à proposition
BENEFICE		PAS DE BENEFICE

Règles de base

Europe AIC

Programmation	programme annuel de travail
Transparence	publicité ex ante des appels à propositions et ex post
Egalité de traitement	évaluation impartiale, procédures et critères
Non-cumul	une subvention par action par bénéficiaire
Non-rétroactivité	sauf dans les situations de crise
Cofinancement	sauf exceptions pour actions extérieures
Non-profit	équilibre recettes-coûts
Point 6.2	

Comment attribuer une subvention ?

EuropeAid

Appel à propositions

> Ouvert

> Restreint

Attribution directe

- ✓ urgence ou situation de crise
- ✓ monopole de droit ou de fait
- ✓ mention dans l'acte de base
- ✓ RTD aux organismes identifiés dans le Programme Annuel de Travail
- ✓ Actions aux caractéristiques spécifiques qui exigent un organisme particulier
- ✓ gestion conjointe avec une organisation internationale
- ✓ subvention de faible montant en gestion décentralisée (<10.000 €)

Appel à propositions ouvert

EuropeAid

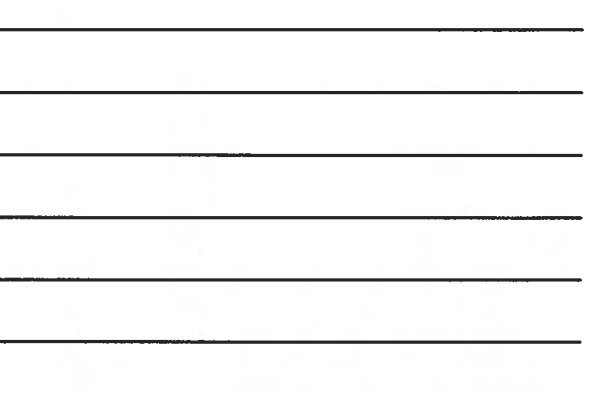
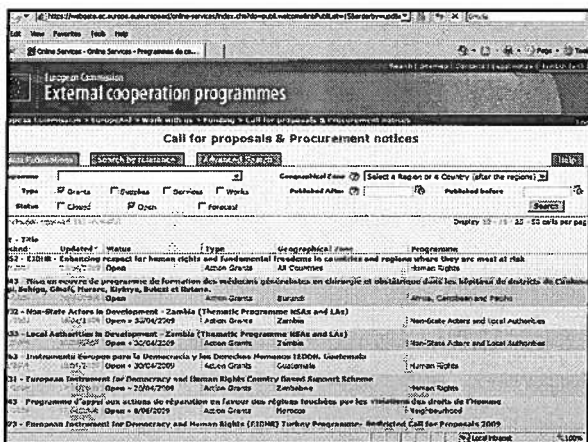
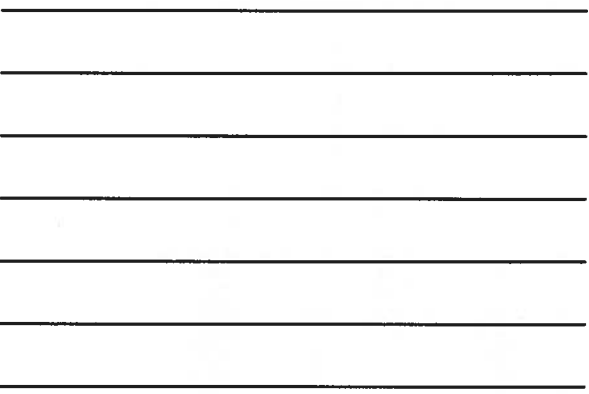
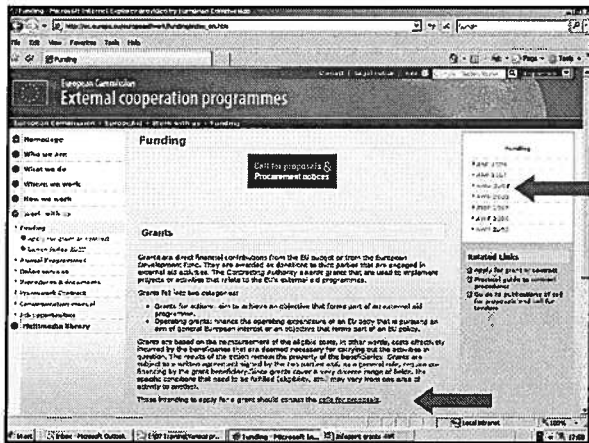
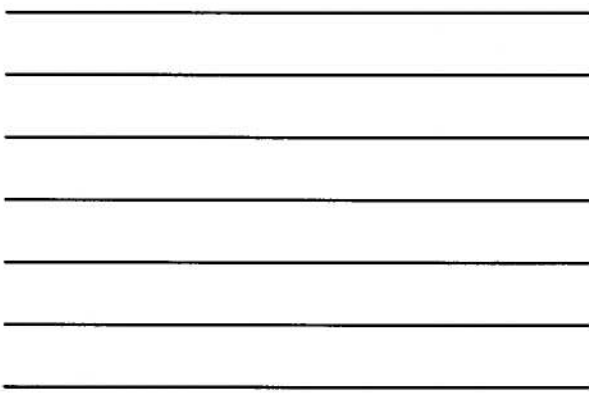
Etapes

- Publicité
- Réception et Enregistrement
- Ouverture et vérification administrative
- Evaluation de la pertinence et qualité de la note succincte de présentation
- Evaluation de la qualité technique et financière de la proposition
- Eligibilité
- Recommandations du comité
- Approbation du Rapport d'évaluation avec liste
- Préparation des contrats
- Publicité ex post

Publicité

EuropeAid

- Programme annuel de travail
- Avis d'un appel à propositions et Lignes Directrices à l'intention des demandeurs
- Avis d'attribution de subventions



Lignes directrices

- Incluent le formulaire de demande et les autres annexes (contrat type, budget, cadre logique)
- Énoncent les :
 - objectifs du programme
 - thèmes prioritaires susceptibles d'être financés
 - procédures à suivre par les demandeurs
 - critères d'éligibilité et d'évaluation

Point 6.4.2-3

Préparation des propositions


- Contenu de la proposition
Note succincte de prés./Proposition/Formulaires/Déclarations
- Période de soumission
Appel à propositions ouvert: 90 jrs (60 jrs < 100 000€)
Appel à propositions restreint: 45 jrs + 45 jrs
- Informations complémentaires
Demandées jusqu'à 21 jours avant la date limite,
Réponses 11 jours avant la date limite

Jour d'information
Points 6.4.4 et 6.4.5

Comité d'évaluation

- Désigné par l'administration contractante
- Président + secrétaire sans droit de vote et au moins 3 membres ayant droit de vote
- Possibilité de désigner des assesseurs
- Impartialité - confidentialité


Point 6.4.7



Appel à proposition ouvert

- (1) Ouverture et vérification administrative
- (2)
 - a) Evaluation de la note succincte de présentation
- sélection des notes succinctes
 - b) Evaluation de la proposition complète sur base des notes succinctes
- sélection provisoire des propositions & liste de réserve
 - c) Documents justificatifs*
- (3)
 - a) Vérification de l'éligibilité
 - b) Sélection finale des propositions recommandées

* ne s'applique pas aux subventions en dessous de 25.000€.




Evaluation

Evaluation de la Note succincte de présentation

- ✓ sur la base d'une grille d'évaluation, chapitre par chapitre
- **Minimum requis:** 12/15 pour la pertinence + 30/50 au total

Evaluation de la proposition complète

- ✓ sur la base d'une grille d'évaluation, chapitre par chapitre
- **Minimum requis:** Capacité de gestion et expertise 12/20
Pertinence 20/25




Eligibilité

Définition des critères dans les Lignes directrices Chapitre 2

- Eligibilité du demandeur (+ partenaire):
 - nationalité
 - situations d'exclusion
 - catégories d'organismes
- Vérification:
 - Déclaration du demandeur (partie IV du formulaire)
 - Documents justificatifs

Eligibilité - Nationalité

1) Programmes thématiques (+ ACP)



2) Programmes géographiques

a) Export : toute nationalité
b) Règles d'origine: règles de nationalité - dérogations possibles
c) Réciprocité : cas par cas (Australie; réciprocity automatique LDCs)

1) 27 Etats Membres + Espace Économique Européenne (Island, Norvège, Lichtenstein) + pays candidats officiellement reconnus + cas de réciprocité + Pays en développement (Annexe 1 Règlement DCI) + organisations Internationales

2) 27 Etats Membres + Espace Économique Européenne (Island, Norvège, Lichtenstein) + pays candidats officiellement reconnus + cas de réciprocité + Pays mentionnés dans le règlement de base ou couvert par les instruments + organisations internationales —

COMMISSION EUROPÉENNE

Délibérations du Comité

Le Comité

- Se prononce sur des deux grilles d'évaluation
- Ne peut pas changer les notes et recommandations des évaluateurs, ni modifier les grilles d'évaluation
- En cas de désaccord - une nouvelle évaluation
- Propositions classées par ordre en fonction des notes reçues
- Les demandeurs sélectionnés informés par écrit
- Les demandeurs non sélectionnés informés par écrit en indiquant les raisons

Contrat type de subvention

Conditions spéciales
Options pour les paiements
Un paiement par année, un rapport par paiement

Annexes
Description de l'Action
Conditions générales
Budget (réserve pour imprévus)
Procédures d'attribution de contrats
Demande standard de paiement et fiche d'identification financière
Modèle de rapport de vérification des dépenses
Modèle de rapports narratifs (intermédiaire et final) et financier
Modèle de garantie financière

Annexe IV
Passation des marchés par le Bénéficiaire = règles de procédure + règles d'origine pour les biens à respecter

Nouveautés 2007....

EuropeAid

- Enregistrement en-ligne pour les demandeurs ("PADOR")
- Règlement financier et Modalités d'exécution modifiés au 1 Mai 2007:
 - Soumission des demandes avant la date limite au lieu de réception des demandes
 - Pas de recouvrement d'intérêts sur le préfinancement ne dépassant pas €250.000
 - Subvention en cascade

Où trouver l'information?

EuropeAid

General

http://ec.europa.eu/development/index_fr.cfm
http://ec.europa.eu/external_relations/index.htm
http://ec.europa.eu/europeaid/index_fr.htm

Pays

La Délégation de la CE dans le pays concerné

Procédures

http://ec.europa.eu/europeaid/work/index_fr.htm
